

CERCLE PHILATELIQUE YVETOIS



Agréation n° P501051
Mensuel (sauf juillet et août)
Bureau de poste : PHILIPPEVILLE
Mars 2024
N° 365

Editeur responsable
GUIDOSSE Jean-Marie
Rue de Charleroi , 118
5650 YVES-GOMEZEE



SOMMAIRE

01	Convocation – Ordre du jour – Pli du mois
02 – 03	Bpost Philately & Stamps Printing
04 – 08	La Société Protectrice des Animaux en Belgique – 2 ^{ème} partie
09	André FRANQUIN (1924 – 1997)
10	Julie-Victoire DAUBIE (1824 – 1874)
11	L'objet du mois
12	Réalisation entre membres – Mars 2024

NOS PROCHAINES REUNIONS

25/03/2024

29/04/2024

27/05/2024

24/06/2024

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Renouvellement des cotisations **(croix rouge sur la vignette d'adresse)**

- (x) Cotisation à renouveler
- (xx) Pas en règle de cotisation pour 2024
- (xxx) Pas en règle de cotisation – Dernier envoi du périodique

Nous contacter

Président

GUIDOSSE Jean-Marie
Rue de Charleroi , 118
5650 Yves-Gomezée
☎ 071/65.03.50 - ✉ guidosse.jm@gmail.com

NOUVEAU

➔➔➔ Adresse e-mail : cerclephilateliqueyvetois@gmail.com

➔➔➔ Site web : <https://cpyphilatelie.webador.be>

Cotisation du 01/01/2024 au 31/12/2024

Adultes : 8,00 €

Jeunes (-18 ans) : 3,00 €

Compte BNP PARIBAS FORTIS

CPY – Rue de Charleroi , 118 – 5650 Yves-Gomezée

IBAN : **BE93-0001-5744-7467**



CERCLE PHILATELIQUE YVETOIS

Cher membre ,

Le Comité a l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion mensuelle qui aura lieu le **lundi 25/03/2024 à 19 heures à mon domicile** .

Ordre du jour

- Informations philatéliques
- Mise à disposition de carnets à choix
- Commande et remise de matériel
- Réalisation entre membres

Le pli du mois



**Lettre recommandée expédiée de Walcourt le 24/01/1934 (11-12)
à destination de Chastrès-les-Walcourt .**

Calcul du tarif

Lettre ordinaire jusque 50 g = 0,75
Droit fixe de recommandation = 1,75
Total : 0,75 + 1,75 = 2,50 frs
TP n° 322A émis le 01/06/1932

Bpost Philately & Stamps Printing

Emission n° 5/2024 – Vie sous-marine menacée – 02/04/2024

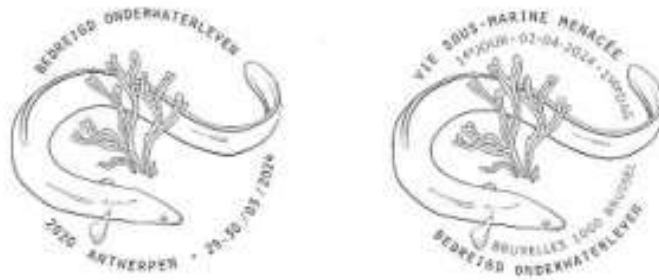
Timbres-poste : L'aiguillat commun – L'anguille .

Valeur faciale : 3 – Europe .

Présentation : feuillet de 2 timbres-poste .

Prix de vente du feuillet : 15,96 € .

Prévente : 29 et 30/03/2024 à Anvers Expo – Jan Van Rijswijklaan , 191 – 2020 ANTWERPEN



© Bpost

Emission n° 6/2024 – Parade nuptiale spéciale en Belgique – 02/04/2024

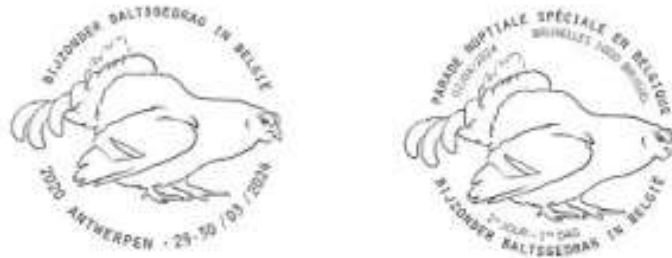
Timbres-poste : Busard des roseaux – Grue cendrée – Grèbe à cou noir – Garrot à œil d'or – Tétrasyre .

Valeur faciale : 1 – National .

Présentation : feuillet de 5 timbres-poste .

Prix de vente du feuillet : 7,30 € .

Prévente : voir l'émission n° 5/2024 .



© Bpost

**Emission n° 7/2024 – Danse contemporaine : une chorégraphie
belge – 02/04/2024**

Timbres-poste : Anne Teresa De Keersmaeker – Compagnie Michèle Noiret – Sidi Larbi Cherkaoui – Compagnie Mossoux-Bonté – Alain Platel .

Valeur faciale : 1 – Europe .

Présentation : feuillet de 5 timbres-poste .

Prix de vente du feuillet : 13,30 € .

Prévente : voir l'émission n° 5/2024 .



© Bpost

Timbre-poste électoral – 02/04/2024

Timbre-poste : Busard Saint-Martin .

Valeur faciale : 0,72 € .

Présentation : carnet de 10 timbres-poste autocollants .

Prix du carnet : 7,20 € .

Prévente : voir l'émission n° 5/2024 .

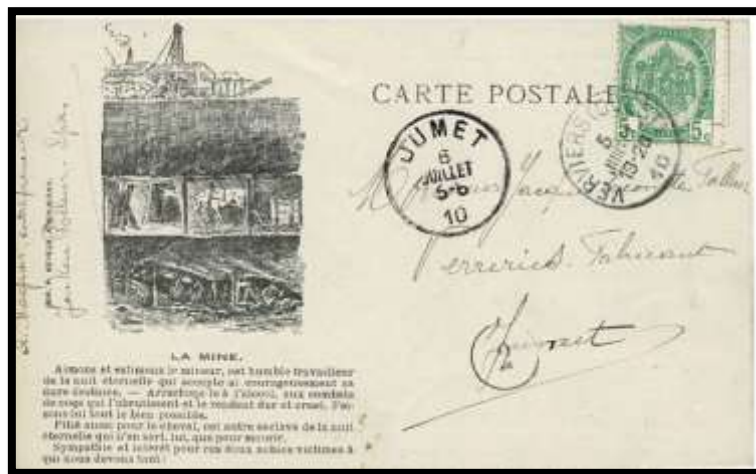


© Bpost

La Société Protectrice des Animaux en Belgique

(Charles BRUART , Vice-Président de l'Académie Royale de Philatélie de Belgique)

La mine et le cheval



Document n° 8 – Carte expédiée de Verviers le 05/07/1910 vers Jumet

Une carte représentant une mine et une coupe transversale montrant trois niveaux où on peut voir le travail du cheval et du mineur , avec comme commentaire : "LA MINNE . Aimons et estimons le mineur , cet humble serviteur de la nuit éternelle qui accepte si courageusement sa dure destinée . Arrachons-le à l'alcool , aux combats de coqs qui l'abrutissent et le rendent dur et cruel . Faisons-lui tout le bien possible . Pitié aussi pour le cheval , cet autre esclave de la nuit éternelle qui n'en sort , lui , que pour mourir . Sympathie et intérêt pour ces deux nobles victimes à qui nous devons tant !" (Document n° 8) . Ensuite , nous trouvons les cartes imprimées avec comme mention "Société contre la cruauté envers les animaux" .

Le dressage des chevaux pour des numéros de cirque



Document n° 9 – Carte expédiée de Charleroi (Station) le 27/03/1903 vers Paris

Carte représentant un cheval qui se dresse aux ordres de son dresseur tenant un fouet avec comme commentaire : "Combien peu de personnes , en voyant les exercices de chevaux dans les cirques , songent aux innombrables coups de cravache et de chambrière , au dressage violent et cruel auxquels ces pauvres animaux ont été soumis . La Belgique a été la première nation au monde à interdire les exercices des enfants dans les cirques . Quand verrons-nous l'animal bénéficier d'une pareille mesure protectrice ? Logiquement parlant , l'une doit conduire à l'autre" . (Document n° 9) .

L'oiseau retenu dans son vol



Document n° 10 – Carte expédiée de Fontaine-L'Evêque le 12/01/1903 en ville

La carte représente un oiseau retenu à la patte par un lacet avec un chasseur caché derrière un buisson , avec comme commentaire : "Demandons la suppression des filets et des lacets , ces moyens d'extermination des petits oiseaux" . Dans une banderole , une inscription : "L'oiseau est fait pour l'espace non pour la cage" . (Document n° 10) .

En 1909 , au verso d'une enveloppe à entête de la société contre la cruauté envers les animaux (imprimée à Andrimont) , on peut lire que de nombreuses sociétés se sont ajoutées à celles de liège et Verviers , il en existe à Bruxelles , Louvain , Malines , Anvers , Mons , Charleroi , Bruges , Gand , Namur , Arlon , Gembloux , Tongres , Herve .

On retrouve la même représentation de la mine qu'à l'exemple montré précédemment sur une carte , mais comportant l'inscription en gras "Société contre la cruauté envers les animaux" .

On peut lire au verso plusieurs citations dont une de Lamartine et une du Cardinal Manning (ecclésiastique devenu Cardinal en 1875) . (Document n° 11) .

Carte de membre de la Société Royale Protectrice des Animaux

La société est située à Bruxelles .
Carte envoyée en 1912 .

Au verso , se trouve n l'extrait du Code pénal légiférant sur toute une série d'attitudes inadaptées vis-à-vis des animaux . (Document n° 12) .



Document n° 11 – Recto et verso



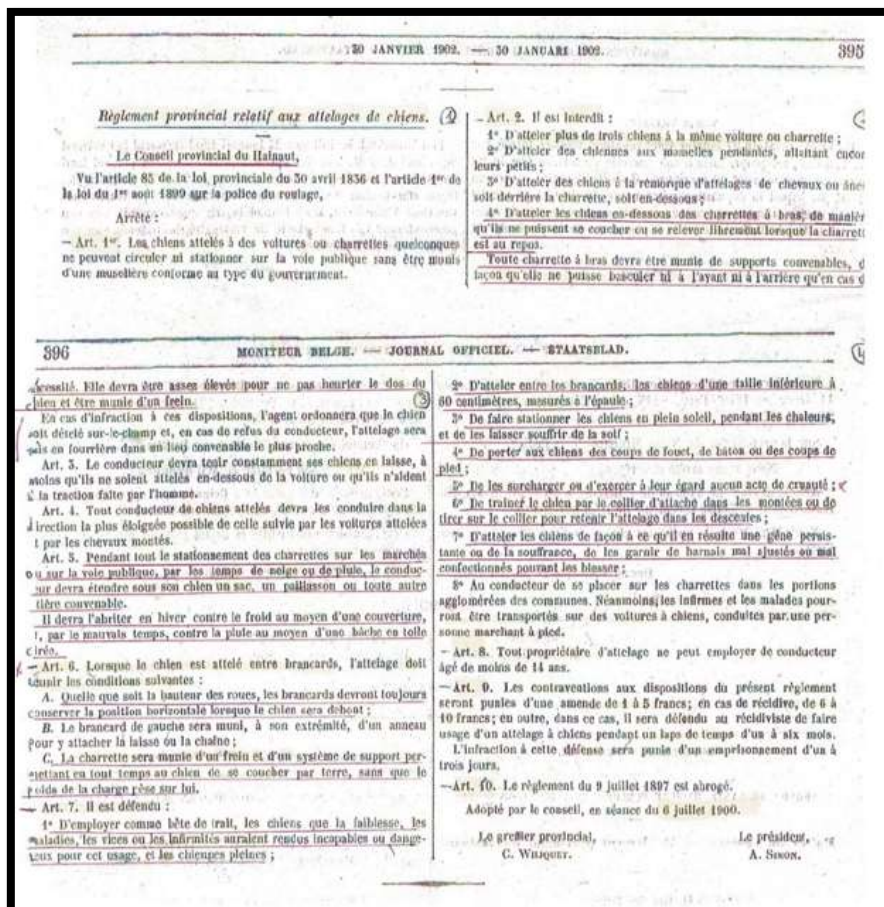
Document n° 12 – Recto et verso

Enfin , un autre type de carte imprimé à Andrimont , mais faisant référence pour leur achat à Anderlecht-Bruxelles et non Verviers .



Document n° 12

Chien tirant une charrette sur laquelle un homme est assis et utilise un fouet pour faire avancer le pauvre chien ! Avec comme commentaire : "Triste et écoeurant spectacle qu'on voit encore s'étaler à la campagne, grâce à l'absence d'une police rurale bien organisée. Est-ce là le traitement que mérite le plus fidèle ami de l'homme ? Sommes-nous Belgique civilisée ou Belgique barbare ?" (Document n° 12). J'ai eu la chance de retrouver une réglementation qui indiquait ce que l'on pouvait et ne pouvait pas faire avec un attelage de chiens. (Document n° 13).



Document n° 13 – Moniteur belge du 30/01/1902

Règlementation

Moniteur belge du 30/01/1902 sur un règlement provincial relatif aux attelages de chiens . Il faut savoir que la référence à une ancienne loi provinciale sur le sujet date du 30/04/1836 !

b) Initiative d'un privé

Un particulier a eu une idée géniale de faire imprimer des cartes représentant des dessins d'animaux associés à des commentaires invitant les gens à les respecter eu regard à ce qu'ils apportent . Il s'agit d'Anton Jozef Witteryck originaire d'Assebroeck qui était imprimeur et éditeur à partir de 1892 . Sa maison d'édition était située à Bruges .

Etant un défenseur contre la cruauté envers les animaux , il a eu l'idée géniale de réaliser des cartes postales en axant son message sur la protection des animaux et non sur la cruauté envers les animaux comme l'ont fait les organisations privées . Ce fut d'autant plus facile vu son métier . Il a d'ailleurs écrit sur les animaux .

A l'époque , les cartes postales étaient très utilisées . Il distribua des cartes postales dont certaines étaient déjà affranchies , ce qui me permet d'avoir une bonne idée sur le début de leur utilisation . Les premières cartes éditées datent de fin 1800 – début 1900 vu que le timbre collé appartenait à l'émission dite "fine barbe" émise en 1893 . Ces cartes portaient la mention : "Propriété Witteryck, Bruges" confirmant leur caractère privé .

Les premières cartes présentaient des ornements et des dessins accompagnés d'un texte explicite. Différents animaux étaient passé en revue .

Le chat



Document n° 14

La carte représente un chat attrapant des souris dans un grenier avec comme texte : "Amis , dites pourquoi tourmentez-vous le chat ? N'est-il pas l'ennemi de la souris et du rat ? O , sans lui dans nos jardins , nos granges , nos maisons en seraient infestées par toutes les saisons" . La carte porte l'inscription : "PROTEGEONS LES ANIMAUX" et est préaffranchie à 5 cts (n° 56 du COB) (Document n° 14) .

A suivre ...

André FRANQUIN (1924 – 1997) – Philinfo (janvier 2024)

André FRANQUIN est considéré comme un des piliers de la bande dessinée franco-belge d'après-guerre . Il se distingue par la qualité de son trait , par le rendu des mouvements , l'originalité de ses personnages et par son humour teinté de poésie . Dessinant à une époque où les illustrés (on ne parle pas encore de BD) sont soumis aux rigueurs de la Loi de 1949 sur les publications destinées à la jeunesse , l'artiste se voit contraint de réaliser des histoires modelées sur des critères de morale stricte .

FRANQUIN débute en 1944 aux Editions DUPUIS , dont l'hebdomadaire le Journal de Spirou fait concurrence au Journal de Tintin d'Hergé . Deux ans plus tard , il reprend Spirou et Fantasio et développe habilement leur univers en l'enrichissant . Il invente ainsi plusieurs personnages essentiels : le compte de Champignac , Zorglub et , enfin , le Marsupilami , qui devient très vite la figure clé de la série .

A la fin des années 50 , FRANQUIN crée Gaston LAGAFFE pour un gag hebdomadaire qui va bientôt occuper une page entière . On se souvient encore de Mademoiselle Jeanne , dont les sentiments pour Gaston sont évidents , du chat fou , de la mouette rieuse et de l'inénarrable Gaffophone .

Plus tard , le dessinateur se tournera vers un public adulte avec , par exemple , deux albums intitulés Idées noires . Homme de conviction , il s'engage aussi pour l'écologie , la sauvegarde des baleines , contre les armements et l'injustice en général .

André FRANQUIN est décoré en 1991 de l'Ordre de Léopold , la plus importante distinction honorifique belge . Il retrouve les feux de l'actualité en 1996 à l'occasion de la parution du 15^{ème} album de Gaston LAGAFFE , attendu depuis 10 ans par ses fans . Ce sera le dernier . L'année suivante , il meurt d'un infarctus , deux jours après son 73^{ème} anniversaire .



© La Poste

Julie-Victoire DAUBIE (1824 – 1874) – Filinfo (mars 2024)

Connue pour être la première femme à obtenir le baccalauréat , Julie-Victoire DAUBIE consacra toute sa vie à la défense de l'égalité femmes/hommes , que ce soit sur le plan des droits civiques ou de l'éducation scolaire .

Huitième enfant de sa fratrie , Julie-Victoire voit le jour en 1824 dans la maison des Commis de la Manufacture Royale de Bains-les-Bains , une ferblanterie , dont son père est directeur . Elle n'a que vingt mois lorsque celui-ci décède . La famille se retire à Fontenoy-le-Château , où Julie-Victoire grandira et suivra sa scolarité primaire . Elle profitera des cours particuliers donnés à ses frères pour s'initier au latin . A vingt ans , elle obtient son brevet de capacité , diplôme autorisant à enseigner . Elle devient préceptrice à Docelles , à Fribourg , puis à Paris, où elle enseigne le programme des lycées aux enfants du Gouverneur de la Banque de France et où elle suit les cours du Muséum d'histoire naturelle .

En 1859 , l'Académie de Lyon met au concours une question sur le salaire des femmes . Le manuscrit de Julie-Victoire y est récompensé .

L'année suivante , elle s'inscrit , à Lyon , aux épreuves du baccalauréat . Elle est reçue bachelière le 17/08/1861 . Son manuscrit deviendra la base de son premier livre : La Femme pauvre au XIXème siècle , qui sera récompensé à l'Exposition Universelle e 1867 .

Chroniqueuse , conférencière , elle écrira aussi Du progrès dans l'enseignement primaire : justice et liberté et l'Emancipation de la femme . Pendant le siège de Paris , elle participe à la commission mixte de l'enseignement mise en place par Jules Ferry .

En 1871 , elle crée l'association pour le suffrage des femmes . La même année , elle deviendra la première licenciée ès lettres . elle se retire alors à Fontenoy où elle prépare sa thèse de doctorat sur la condition de la femme dans la société romaine .

Elle meurt à sa table de travail le 25/08/1874 .



© La Poste

L'objet du mois (Delcampe Magazine n° 36 – novembre et décembre 2020)



Lettre qui a transité par Boule de Moulins . Lors du siège de Paris de 1870 à 1871 , plusieurs techniques ont été essayées afin d'acheminer le courrier vers Paris . Les Boules de Moulins portent ce nom car il s'agissait de boules dans lesquelles était enfermé du courrier qui était envoyé depuis Moulins dans l'Allier à destination de Paris par la Seine . Ce fut un échec car aucune de ces boules n'a pu atteindre Paris avant la fin du siège .

55 boules ont été envoyées entre le 4 et le 29 janvier 1871 . A ce jour, on n'en a retrouvé que la moitié .

Ce courrier date du 10/01/1871 (cacheté le 13/01 Paris/Le Havre) . Il arriva à Paris le 12/02/1871. C'est la première date connue de courrier "Boule de Moulins" arrivé à Paris quelques jours après la fin du siège (26/01/1871) .

Le courrier est affranchi de deux timbres Napoléon 3 "Lauré" pour un total de 1 franc . Il faut savoir que l'affranchissement de l'époque était de 20 c plus 80c pour l'utilisation de la boule de Moulins .

REALISATION ENTRE MEMBRES

Références : REM/Mars 2024

<i>N° du lot</i>	<i>Code</i>	<i>Pays</i>	<i>N° des timbres</i>	<i>Etat</i>	<i>Cote</i>	<i>Départ</i>	<i>Offre</i>
BELGIQUE							
1	1	B	602	**	18,00	6,30	
2	1	B	603/612	**	7,75	2,71	
3	1	B	623/624	**	10,00	3,50	
4	1	B	639/640	**	7,00	2,45	
5	1	B	670/673	**	0,60	0,21	
6	1	B	674/689	**	27,00	9,45	
7	1	B	690/696	**	12,00	4,20	
8	1	B	699/700	**	0,75	0,26	
9	1	B	716/724	**	6,30	2,21	
10	1	B	728/736	**	18,00	6,30	
11	1	B	737/741	**	16,00	5,60	
12	1	B	743/747	**	19,00	6,65	
13	1	B	773/776	**	18,00	6,30	
14	1	B	777/780	**	17,00	5,95	
15	1	B	823/825	**	16,00	5,60	
16	1	B	842/844	**	25,00	8,75	
17	1	B	909/911	**	9,50	3,33	
18	1	B	1013/1018	**	10,00	3,50	
19	1	B	1039/1045	**	13,00	4,55	
20	1	B	1076/1081	**	12,00	4,20	
21	1	B	1102/1107	**	13,50	4,73	
22	1	B	1176/1181	**	21,00	7,35	
23	1	B	1225/1230	**	5,50	1,93	
24	1	B	1262/1268	**	6,00	2,10	



De grootste internationale postzegel-
en muntenbeurs van België.

Le plus grand salon international de la
philatélie et numismatique en Belgique.

Vrijdag 29 en zaterdag 30 maart 2024

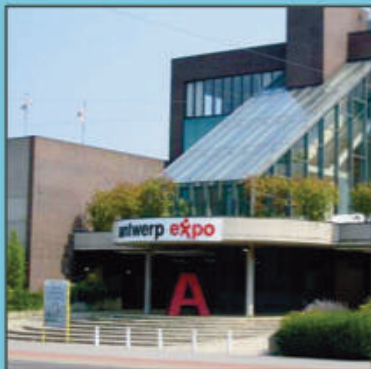
vrijdag: 10u-17u & zaterdag: 10u-16u

Met in voorverkoop nieuwe postzegeluitgiften (bpost Stamps & Philately) en een pre-competitieve tentoonstelling georganiseerd door KLBP Antwerpen.

Avec de nouvelles émissions de timbres en prévente (bpost Timbres & Philatélie), et une exposition précompétitive organisée par la FRCPB Anvers.

Vendredi 29 & samedi 30 mars 2024

vendredi: 10h-17h & samedi: 10h-16h



antwerp expo Jan van Rijswijcklaan 191 - 2020 Antwerpen

Met openbaar vervoer / avec transport en commun:

Trein: Rijdt tot Antwerpen Centraal Station. Daarna neemt u tram of bus.

Train: Prenez le train jusqu'à la gare centrale d'Anvers. Ensuite, vous prenez le tram ou bus.

Tram 2 (Merksem-Hoboken), 6 (richting Olympiade)

Bus 17 (Centraal station-Wilrijk-UZA), 22 (Groenplaats-Valaar-UZA),

38 (Schijnpoort-Berchem-Antwerpen Zuid)



www.antwerpfila.be
info@antwerpfila.be
tel. +32 473 24 37 92





7-8-9/06/2024



www.brabantfil24.be

Brabantfil24.be

Nationaal Kampioenschap voor Filatelle – Championnat National de Philatélie
Nationale Meisterschaften der Philatelle – National Championship of Philately

Atomiumsquare 1
Postal box 211
1020 Brussels (BE)

Championnat National de Philatélie

Organisé par la Fédération Royale des Cercles Philatéliques
de Belgique - Conseil Régional du Brabant

Les 7, 8 & 9 juin 2024 de 10 à 17 heures (*)

Trademart – Avenue de l'Atomium - 1020 Bruxelles
Au pied de l'Atomium - Entrée via Parking 1 (parking payant)

Plus de 3000 m² d'exposition

Accessibilité facile via les transports en commun - 6 min de la station
métro Heysel - Bar et petite restauration

Exposition compétitive Avec participation de collections de
France (FFAP), Pays-Bas (KNBF) et Luxembourg (FSPL),
ainsi que de l'**Académie Royale de Philatélie de Belgique**
Champion class - Salon d'honneur

Réservation de table : rudy.devos2@telenet.be



INFO : Léon Poncé ☎ 0478 53 21 17 info.brabantfil24.be@gmail.com
Website : www.brabantfil24.be - Secrétariat : secr.brabantfil24.be@gmail.com

(*) accessible jusque 14 heures, le dimanche